

SARL A.D RESTAURANT
Siège : 26 RUE DU MARECHAL JOFFRE
77470 TRILPORT
RCS MEAUX: 944 531 177

PROCES - VERBAL
DE L 'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'an deux mille vingt cinq le 1^{er} juillet, les associés se sont réunis au siège social, en assemble générale extraordinaire sur convocation du président

- ♦ **Mr KOCAMER Ali**, demeurant 35 rue du 8 mai 1945 93380 SAINT DENIS.
Possédant 50 parts sociales.
- ♦ **Mme KABAR Guleyi**, demeurant 35 rue du 8 mai 1945 93380 SAINT DENIS.
Possédant 50 parts sociales.

Est aussi présent **Mme KABAR Duygu**

Total des parts présentes ou représentées cent parts sur les cent parts composant le capital social

Mr KOCAMER Ali président de la société **A.D RESTAURANT** préside la séance

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée

Le rapport du président

Le texte des résolutions proposées

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non président plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, ce dont l'assemblée lui donne acte à l'unanimité

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant

- 1- Changement de gérant à compter du 1^{er} juillet 2025 et modification des articles 8, 9 et 16 des Statuts
- 2- Modification d'associé et modification des articles 8-9 des statuts à compter du 1^{er} juillet 2025
- 3- Modification des parts social et changement des articles 8 -9 des statuts à compter du 1^{er} juillet 2025

Le président donne ensuite lecture du rapport et ouvre la discussion personne ne demandant la parole le président met successivement aux voix les

Résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président, approuve ledit rapport et décide :

- Changement de gérant à compter du 1^{er} juillet 2025 et modification des articles 8, 9, et 16 des statuts

Mme KABAR Guleyi née le 14 décembre 2004 à Epinay Sur Seine de nationalité Française, demeurant 35 rue du 8 mai 1945 93380 SAINT DENIS est nommé nouvelle présidente à compter de 1^{er} juillet 2025, en remplacement de **Mr KOCAMER Ali** démissionnaire, et les articles 8, 9, et 16 ont été modifiés.

- Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, approuve ledit rapport et décide :

Modification d'associés et mise à jour des statuts à compter du 1^{er} juillet 2025

Mme KABAR Duygu née le 22 janvier 2000 à Aubervilliers de nationalité Française, demeurant 35 rue du 8 mai 1945 93380 SAINT DENIS est nommé nouveau associé à compter du 1^{er} juillet 2025 en remplacement de Mme KABAR Guleyi cédant, et les articles 8, 9, ont été modifiés.

- Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, approuve ledit rapport et décide suivant l'ordre du jour:

- Changement des parts social et mise à jour des statuts à compter du 1^{er} juillet 2025.

Nouvelle répartition des parts

Mme KABAR Duygu fait apport en numéraire de 500€ est propriétaire de 50 parts numérotée de 01 à 50

Mme KABAR Guleyi fait apport en numéraire de 500€ est propriétaire de 50 parts numérotée de 51 à 100

- Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, délègue tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

- Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés.

Mme. KABAR Guleyi
Bon pour gérance



Mr KOCAMER Ali
Bon pour démission



Mme KABAR Duygu
Bon pour associée

